



Rapport de la Mission Intersectorielle d'Evaluation rapide du 02 au 04 mars 2023, Aires de Santé de Butale, de Lubichako et Ngalula

Participants : IMC (Pascal NDAGANO), LAC (Justin KALUMBU, David MUGISHO, Don Joseph CAMUTU), TPO-DRC (Jean MUHARANYI, Donatien BASHAGALUKE), AIDES (Patty KALENGA), ACAD (Chance CHABO), ARPJ (Alain)

I. Contexte et Justification

Dans le cadre de Contribuer au bien-être social, physique et mental des personnes affectées par les effets immédiats des conflits d'activisme d'acteurs armés dans le territoire de Fizi, zone de santé de Kimbi-Lulenge, il sied de signaler que les aires de santé de Butale, Lubichako et Ngalula ont accueilli plusieurs ménages des déplacés en provenance de la province de Maniema, dans le territoire de Kabambare, secteur de Babuyu. Ce mouvement de population est survenu suite aux affrontements qui ont eu lieu en date du 14, 15 au 16/02/2023 opposant deux groupes armés locaux dont le *Mai mai* du seigneur de guerre MUNDUSI (Pygmées de la province de Tanganyika) et celui de Monsieur Braun (de la province du Manièma). C'est dans ce sens que nous nous sommes convenus de faire une mission inter-agence dans ces trois aires de santé pour une évaluation rapide des besoins, tous les domaines d'interventions de chaque organisation intervenant dans la zone seront explorés dont la Protection, l'Education, la Santé-Nutrition, Wash ... afin d'y répondre. Pour y parvenir, une mission de 4 jours dans les aires de santé de Butale, Lubichako et Ngalula a été faite à la période du **02 au 05 Mars 2023** pour évaluer les besoins multisectoriels de ces déplacés.

Selon l'alerte faisant à un déplacement de population ayant affecté environ 2297 ménages des villages de Kalonda 2, Lukolo, Kako, Muzinga maloba, kibuyu, Kipimo, 4 coins, Mutu peke, Mutuka et crispin (Groupement Banyabemba, secteur Babuyu, territoire Kabambare, zone de santé de Kabambare, province de Maniema) à la suite des affrontements entre deux groupes armés locaux dont le *Maimai* du seigneur de guerre MUNDUSI (Pygmées de la province de Tanganyika) et celui de Monsieur Braun (de la province du Manièma). La mission avait pu évaluer les localités de Butale, Lubichako et Ngalula où la majeure partie des déplacés étaient accueillis. La présente mission avait pour objectif de mener une Evaluation Rapide Multisectorielle (ERM) afin de donner un aperçu de la situation humanitaire qui y prévaut.

II. Situation sécuritaire de la zone évaluée

La situation sécuritaire de la zone évaluée est relativement calme et imprévisible. On a constaté la présence des forces de sécurité sur l'axe Butale - Lubichako-Ngalula long de 46 Km. On trouve des réseaux localisés de VODACOM, AIRTEL et ORANGE dans les trois localités. Les trois localités sont difficilement accessibles aux véhicules.

III Objectif principal

Procéder à l'évaluation multisectorielle des besoins en Protection ,éducation, Santé ,Abri &AME, Nutrition, Eau Hygiène et Assainissement et Sécurité Alimentaire dans les villages touchés par la vague de déplacement de la population suite aux conflits d'activismes des groupes armés dans la province de maniema.

IV Méthodologie

Les fiches ERM - Informateur clé, ERM-Ménage et focus group ont été utilisés pour la collecte des données.

V Démographie de la zone évaluée

En Février 2023, les trois localités dont Butale, Lubichako et Ngalula comptent au total 22 852 personnes, soit 4 570 ménages avant la crise.

Les données collectées dans les 3 localités sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Nombre de ménages déplacés dans les 3 aires de santé enquêtés, ZS de Kimbi-Lulenge

Localité	Personnes autochtones		Ménages autochtones		Nombre des personnes déplacées		Nombre des ménages déplacés	
	Avant crise	Après crise	Avant crise	Après crise	Avant crise	Après crise	Avant crise	Après crise
Butale	5008	7136	1001	1427	0	2128	0	426
Lubichako	4550	7448	910	1490	0	2898	0	580
Ngalula	13 294	18 645	2 659	3729	0	5351	0	1070
Total	22 852	33 229	4 570	6 646	0	10 377	0	2076

Source : Chefs des villages, présidents des comités de déplacés, les infirmiers titulaires de ces trois localités (Butale, Lubichako et de Ngalula).

A. Situation humanitaire

a) ABRIS/AME

Tous les ménages déplacés des axes enquêtés logent dans leurs propres maisons construites les uns en pisé et paille et d'autres en brique à dobe et paille. Sur 100% des ménages enquêtés, 30% sont des ménages d'accueil et vivent dans des abris en dur et sémi-durs et 70% des ménages de déplacés vivent dans des abris d'urgence (en pisé, en bâche et paille).; la première vague des déplacés vivent dans des maisons en brique adobes et pailles dotés par AIDES et 90% des ménages des déplacés de la deuxième vague qui a fait objet de cette évaluation vivent tous dans des abris d'urgence. Aucun ménage ne passe la nuit à la belle étoile et il n'y existe pas de centre de logement collectif. Plus de 75% des abris de la zone de départ ont été détruits pendant la crise. La superficie moyenne des abris pour la majorité de déplacés est de 6m².

Plus de 75 % des ménages déplacés avaient perdu les biens meubles de la maison (les habits, les ustensiles de cuisine et autres) pendant la crise. En moyenne, une famille des déplacé a 1 bidon et une casserole, aucun support de couchage ni de couverture. Les familles d'accueil par contre ont en moyenne 4 bidons et 4 casseroles et ont assisté les ménages des déplacés pendant un moment limité.

Recommandations : Distribution des kits AME et des bâches pour les ménages qui sont sous logés en vue d'avoir leurs propres abris.

b) EDUCATION

Toutes les écoles se trouvent à une moins d'une heure de marche pour les élèves déplacés. Le site de Butale a uniquement une seule école : EP EBALA se trouvant à moins d'une heure de marche mais l'école connaît déjà une situation des classes pléthorique (en moyenne 90 élèves par classe), le site de Lubichako possède 3 écoles se trouvant à moins d'une de marche mais ces écoles sont sous équipées en pupitres et possède un nombre insuffisant des latrines. 31% des élèves déplacés qui fréquentent n'ont pas des kits ou ont un kit insuffisant donné par les enfants de la communauté hôte et ont raté un mois d'étude qui impactent négativement sur leur adaptation par rapport à la prévision de la matière. La majorité des enfants en âge scolaire ont présentent un traumatisme lié aux atrocités des conflits armés et cela impacte négativement sur leur évolution cognitive affective.

Cependant, toutes les écoles ne sont pas dans des conditions standards d'un milieu protecteur pour l'éducation des enfants en ce sens que les bâtiments sont délabrés, il n'y a pas des pupitres et ni des tableaux appropriés pour un bon apprentissage. Les latrines scolaires ne sont pas hygiéniques et sont envahies par la brousse. On constate généralement qu'avec la gratuité de l'enseignement à l'E.P le taux d'inscription des enfants en âge scolaire connaissent une augmentation mais malheureusement la capacité d'accueil de la majorité des écoles n'a pas augmenté

entraînant ainsi une pléthore d'élèves dans les salles de classe. Cela rend la tâche ardue aux enseignants et en même temps aux élèves qui ne se retrouvent pas dans de bonnes conditions d'apprentissage.

Le taux de fréquentation régulière actuel dans l'ensemble des écoles accueillant les enfants déplacés et autochtones est de 65 %.

Les informateurs clés utilisés étaient tous des Directeurs d'écoles. Il sied de signaler que les 7 écoles primaires visitées dans la zone aucune d'elles n'a été détruite ni endommagée.

Recommandations : Les besoins prioritaires pour les écoles de l'axe s'expriment en termes de bâtiments scolaires, latrines hygiéniques, fournitures scolaires, cantine scolaire, cours de récupération scolaire et une formation des enseignants sur la gestion d'une classe pléthorique s'avèrent indispensable.

c) EAU, HYGIENE et ASSAINISSEMENT

Tous les sites des déplacés évalués connaissent des problèmes d'EHA :

- Le site de Butale possède 3 sources naturelles non-aménagées, 2 bornes fontaines et un puit à pompe.
- Le site de Lubichako compte 6 bornes fontaines, une source naturelle aménagée ainsi que 3 sources naturelles non aménagées.
- Le site de Ngalula possède 5 sources naturelles aménagées et 4 sources naturelles non-aménagées.

La majorité des points d'eau se trouvent à 45 minutes de marche en moyenne mais les ménages n'ont pas assez des récipients pour le stockage de l'eau (en moyenne 1 bidon par ménage). Les points d'eau sont insuffisants par rapport à la densité de la population 5 plus de 100hab/km². 57% des ménages ont accès à l'eau de boisson, l'eau pour cuisiner mais ont la difficulté pour trouver de l'eau pour l'hygiène personnelle et autres besoins domestiques. L'eau n'est pas potable et la quantité est insuffisante dans les sites et cela est un facteur de maladies d'origine hydrique dont souffrent les populations à cause du recours à l'eau insalubres de surface (l'eau de source naturelle non aménagées utilisée pendant la saison sèche).

En ce qui concerne l'hygiène, 100% des ménages dans les 3 sites évalués n'ont pas de dispositif de lavage de main (seau avec robinet, bidon troués, tip-tap), pas de savon pour le lavage des mains, l'hygiène corporel et domestique et la population ignorent les 5 moments clé de lavage des mains, la majorité des enquêtés ont avoués qu'ils se lavent les mains uniquement avant et après le repas. La population de ce village est ignorante de 5 moments critiques de la pratique de lavage des mains. Seulement 6% des ménages enquêtés ont des latrines améliorées (latrines couvertes), 79% de la population possèdent des latrines non-améliorées (n'empêche pas le contact extérieure avec les excréments ou traditionnel) et le reste pratique la défécation à l'air libre (la nouvelle vague des déplacés du site de Butale)

Recommandations :

- a) Construction/réhabilitation des sources d'eau où il y a la nécessité ;
- b) Construction des latrines familiales dans les sites des déplacés
- c) Sensibilisation quant aux principes d'hygiène familiale et individuelle
- d) Dotation des kits lave-mains dans les sites des déplacés

d) NUTRITION

Les données de 2023 collectées auprès des I.T des structures visitées dans les 3aires de santé ont permis de ressortir la situation suivante :

- Nombre d'enfants de moins de 2ans atteint par la Malnutrition Aigüe et Modérée(MAM) est de 94
- Nombre d'enfants de 2ans et plus atteint par la Malnutrition Aigüe et Modérée(MAM) est de 93
- Nombre d'enfants de moins de 2ans atteint par la Malnutrition Aigüe et Sévère (MAS) est de 42
- Nombre d'enfants de plus des 2ans atteint par la Malnutrition Aigüe et Sévère (MAS) est de 40
- Nombre des Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes atteint par la Malnutrition Aigüe et Modérée est de 49
- Nombre des Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes atteint par la Malnutrition Aigüe et Sévère est de 5

Parmi les facteurs aggravants de cette situation, il y a les déplacements récurrents des ménages, la diminution des précipitations, la présence des maladies et des ravageurs dans les cultures, l'insuffisance de nourriture pour avoir raté quelques saisons culturales ainsi que l'instabilité économique de ces ménages.

Recommandations :

- a) Doté les intrants nutritionnels de contingence aux centres de santé des aires de santé enquêtés
- b) Distribuer les petits élevages aux ménages déplacés
- c) Sensibiliser la communauté sur l'ANJE-U, l'art culinaire et le planning familial

e) LOGISTIQUE

Avec la présence des pluies, les tronçons routiers sont devenus quasi impraticable et sont dans un état de délabrement très avancé. C'est le cas observé surtout sur l'axe Kimbi concerné par cette évaluation et qui a été emprunté lors de cette mission. Quelques points chauds sont observables sur le long des routes dont (bourbiers,

nids de poule) ont été identifiés entre Lulimba et Misisi, entre Lubichako 1 et 2 (village Ishebu et Luvungi) et un pont défectueux : au niveau du village de Tulonge 3 (entre Tulonge et Ngalula)

Recommandation : i) Réhabiliter les points chauds et réhabiliter aussi le pont de la rivière du village de Tulonge 3.

f) PROTECTION

En ce qui concerne la Protection en générale de la population, Il a été signalé dans les 3 aires de santé 9 cas de viols sur les filles de moins de 18 ans et 10 sur des femmes, 63 cas d'enfants non accompagnés, 7 cas de présumés EAFGA dont 3 filles et 4 garçons. Quelques autres cas d'incidents de protection ont été signalés dont le vol, pillage de récoltes et de petits bétails. La communauté hôte a signalé cohabiter pacifiquement avec les quelques déplacés sans tension ni conflit lié terre. On n'a pas signalé des tensions autour de problème de logement ni propriété. Il n'a pas été rapporté d'incidents liés à la présence de mines ou d'engins non explosés dans l'axe évalué.

Recommandations :

- Organiser une mission de Protection dans les Aires de Santé pour approfondir les aspects de protection, avec un accent sur les VBG et la Protection de l'Enfant.
- Prise en charge de tous les cas des victimes des incidents de protection
- Renforcement des capacités des acteurs de protection
- Sensibiliser la communauté sur les mécanismes communautaire de médiation existante

g) SANTE

Les problèmes majeurs liés à la santé sont les suivants :

- Insuffisance des kits PEP dans les 3aires de santé et pour les enfants et pour les adultes
- Tous les services de centre de santé sont confinés dans un seul petit bâtiment
- L'infection respiratoire aigüe, le paludisme et la diarrhée sont les maladies les plus fréquentes dans la zone.
- 91 % des ménages déplacés dans la 2^{ème} n'ont pas reçu des moustiquaires imprégnés d'insecticides pour la lutte contre le paludisme.
- Presque toute la population n'a pas les moyens financiers pour supporter leurs frais des soins médicaux.
- 4 cas des décès liés à la rougeole ont été enregistrés sur le 15 cas identifiés dans l'aire de santé de Lubichako (tous ces enfants étant des familles des déplacés)

- Insuffisance d'équipements médicaux (outils cliniques et para cliniques)

Recommandations :

- Doter les trois Centres de Santé des médicaments essentiels pour les soins de santé primaires,
- Disponibiliser les kits PEP dans les 3 aires des santés concernés par la mission
- Doter les AGR à la communauté pour faciliter l'auto-prise en charge médicale

h) SECURITE ALIMENTAIRE

Les principales activités de subsistance pour les ménages dans ces 3 axes évalués sont l'agriculture de subsistance pour 63% de la population et l'exploitation artisanale de l'or pour 37% f ainsi que le travail journalier pour 97% des ménages déplacé.

L'accès à la terre dans la zone reste un problème pour tous les ménages de déplacés. Plus de 63 % de la population est agricole mais les principaux défis liés à l'agriculture sont les maladies des cultures, la présence des ravageurs (chenille...), le manque des semences de qualité résistants aux maladies....

Les aléas climatiques avec des écarts notables dans la pluviométrie pendant certaines saisons ont un impact négatif sur la production agricole. Quelques cas d'insécurité les autres se sont tournés vers la distillation et vente de boissons locales alcoolisées et d'autres encore ont développé les activités de la chasse pour se procurer de l'argent et les produits agricoles.

Les besoins du secteur agricole dans l'axe se résument en : outils aratoires et semences, encadrement en techniques agricoles et érection d'un marché dans la zone. Recommandations : Distributions des vivres et relance agricole dans l'Aire de Santé de Mbeya.

S'agissant de l'accessibilité au marché physique, les déplacés de Lubichako et de Ngalula sont à moins de 45 minutes tandis que ceux de Butale sont à plus d'une heure à pied.

Tous les ménages ont été affectés par la faible disponibilité des produits sur le marché en contraste avec l'augmentation de la population suite aux mouvements des populations avec comme corollaires l'augmentation des prix. La nourriture consommée et des stocks alimentaires disponibles proviennent de la production personnelle pour 63% et du marché pour 27% des ménages d'accueil tandis qu'elle provient pour les ménages déplacés du marché pour 97% et du travail en contre partie de la nourriture pour 3%.

Généralement, tous les ménages déplacés et d'accueils consomment régulièrement le manioc et le maïs sous forme de fufou à raison d'un repas par jour pour 83% et de deux repas par jour pour 17% des ménages. Les légumes feuilles consommés proviennent de la propre production pour les ménages d'accueil, des dons des familles et voisins pour 69% et de l'achat au marché pour 21% des ménages déplacés.

Recommandations :

- Distribution des vivres aux ménages déplacés et familles d'accueil ;
- Distribution des semences améliorées des maïs, haricots, légumes et boutures de manioc résistantes ;
- Réhabilitation des routes de desserte agricole par l'approche HIMO.

B. Présence humanitaire dans la zone

- Ligue anti- chômage (LAC) ;
- TPO ;
- ACAD ;
- IMC ;
- ARPJ ;
- AIDES.

V. Résumé des recommandations

1. ABRIS/AME :

- Distribution des kits AME et des bâches pour les ménages qui sont sous logés en vue d'avoir leurs propres abris.

2. Education :

- Les besoins prioritaires pour les écoles de l'axe s'expriment en termes de bâtiments scolaires,
- latrines hygiéniques,
- fournitures scolaires pour les enfants déplacés
- cantine scolaire en faveur des enfants déplacés
- cours de récupération scolaire et
- une formation des enseignants sur la gestion d'une classe pléthorique s'avèrent indispensable (Cluster éducation)

3. WASH :

- Construction/réhabilitation des sources d'eau où il y a la nécessité ;
- Construction des latrines familiales dans les sites des déplacés
- Sensibilisation quant aux principes d'hygiène familiale et individuelle
- Dotation des kits lave-mains dans les sites des déplacés

4. Santé :

- Dépistage des cas lors des consultations aux Centres de Santé,
- ii) sensibilisation et vulgarisation de planning familial ; iii) Doter les Centres de Santé de Butale, Lubichako et Ngalula en médicaments essentiels pour les soins de santé primaires,
- ii) doter les 3 Centres de Santé en salles d'accouchements équipés

5. Nutrition :

- réaliser une enquête nutritionnelle dans les AS de Butale, Lubichako et Ngalula.

6. Logistique :

- Réhabiliter les points chauds (Cluster Logistique).

7. Protection :

- Organiser une mission de Protection dans les Aires de Santé pour approfondir les aspects de protection, avec un accent sur les VBG et la Protection de l'Enfant.
- Prise en charge de tous les cas des victimes des incidents de protection
- Renforcement des capacités des acteurs de protection
- Sensibiliser la communauté sur les mécanismes communautaire de médiation existants

8. Sécurité alimentaire :

- Distribution des vivres aux ménages déplacés et familles d'accueil ;
- Distribution des semences améliorées des maïs, haricots, légumes et boutures de manioc résistantes ;
- Réhabilitation des routes de desserte agricole par l'approche HIMO.

GALERIE PHOTOS



CAMP DES DEPLACES A BUTALE